



natagora

La nature avec vous

Convention mares agricoles

Un projet de la Région wallonne et de Natagora

 **Wallonie**
service public
SPW



Wallonie

Qu'est-ce qu'une mare ?



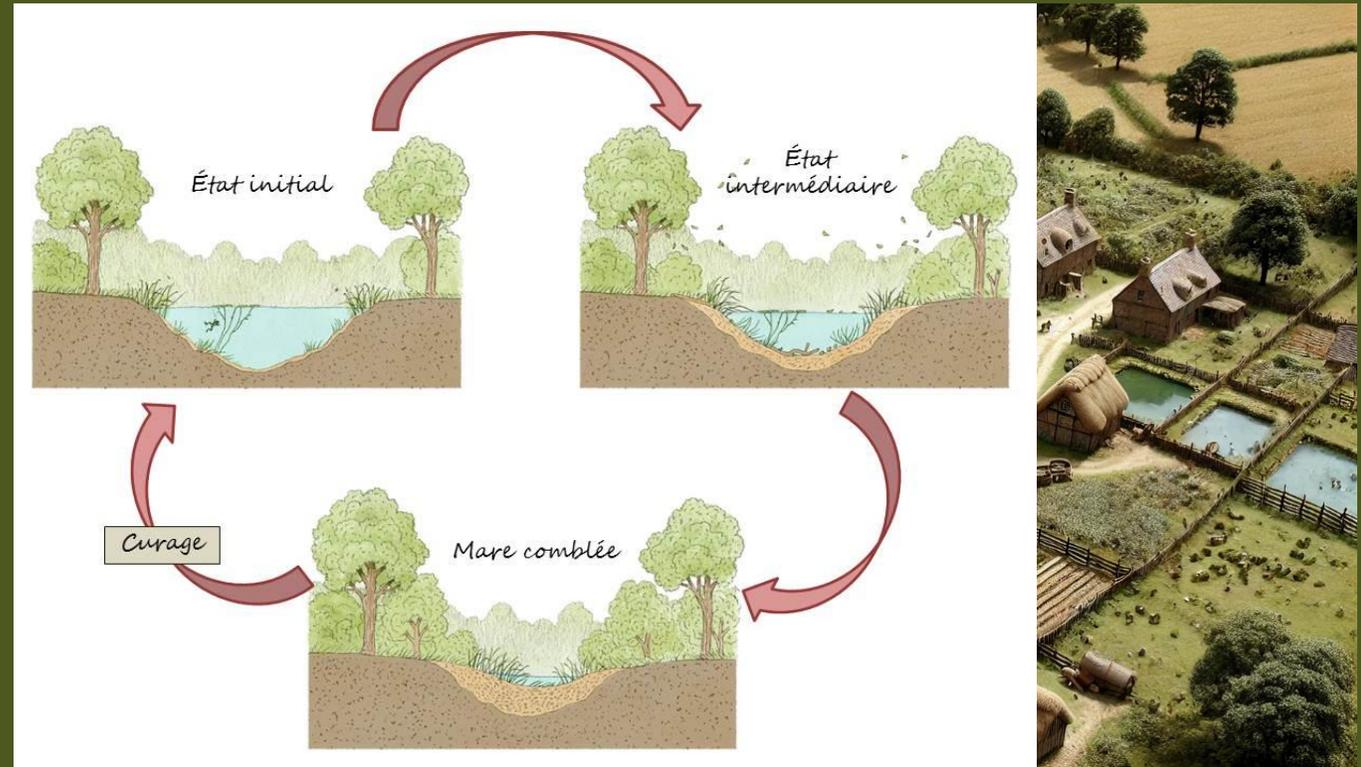
- Petite-moyenne étendue d'eau stagnante (< 30 ares) peu profonde (<2m). Temporaire ou permanente
- Alimentée par des eaux de ruissellement, nappe souterraine, source discontinue sans courant significatif.
- Les 4 habitats d'eau stagnante en Wallonie sont en état de conservation défavorable. Directive habitats
- Élément du maillage écologique, crucial pour la biodiversité rendant de nombreux services écosystémiques.

Une disparition contemporaine

Disparition entre 50% et 80% des mares en 50 ans en Wallonie

ORIGINE

- Remembrement et intensification agricole fin du XIX. Drainage des zones humides, comblement.
- Artificialisation des sols (extension de l'habitat, zoning, route,...).
- Perte d'usage avec la distribution d'eau sous pression.
- Perte d'entretien
- Diabolisation et idées fausses (maladies, moustiques, superstition,...).



Les mares occupaient de nombreuses fonctions dans la vie quotidienne : abreuvement du bétail, irrigation, lessive, élevage de sangsues et pisciculture, fertilisation des cultures, baignade, régulation eau de pluie, transformation du chanvre, lutte contre les incendies, ...

Disparition des mares et chute de la biodiversité

- Fragmentation de l'habitat, perte de connectivité menant à l'extinction de certaines populations locales d'amphibiens et à la chute de la biodiversité.
- Habitats de reproduction de nombreuses espèces
- Zone d'alimentation
- Lieu d'hivernage



Karl Gillebert



Charly Farinelle



Laurent Malbrecq



La convention « Mares agricoles »

OBJECTIF : Restaurer des RÉSEAUX de mares agricoles interconnectés en Wallonie, favorables à la biodiversité.
2018-2020 : réflexion protocole et recherche de sites → 2021 à aujourd'hui : Restauration réseaux de mares

Création de réseaux de mares

- Contact communes, agriculteurs
- Marchés publics
- Permis et subside PAC
- Suivi de chantiers

Reproductibilité

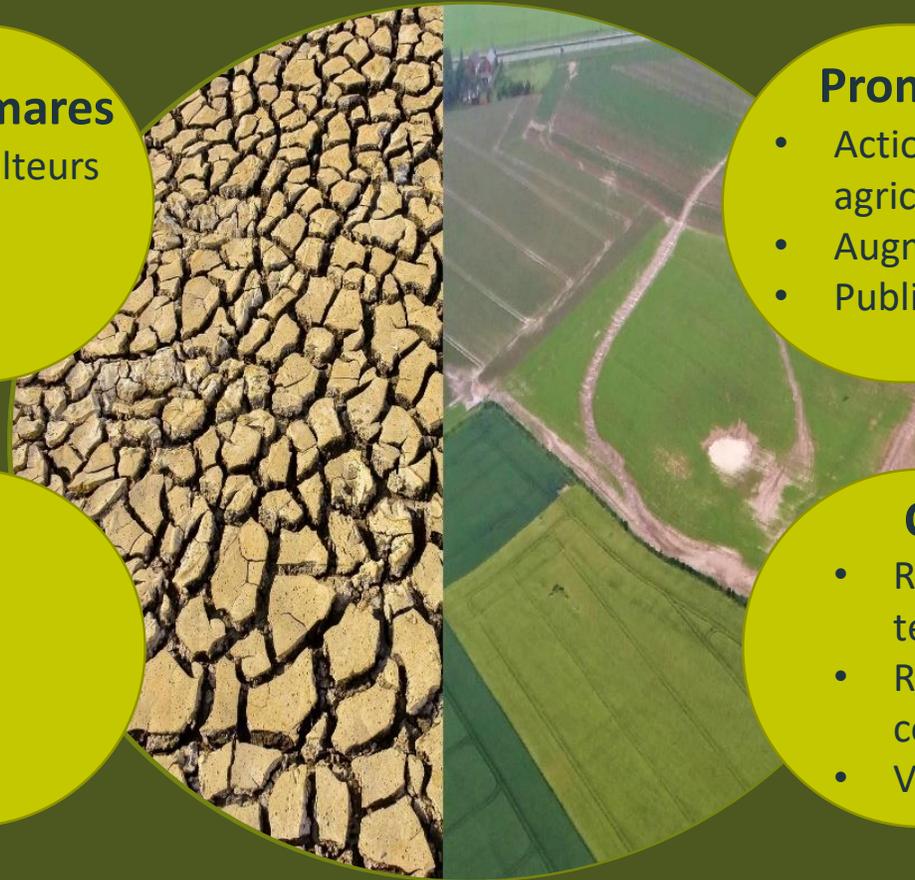
- Formations partenaires
- Transmissions d'expériences
- Créations d'outils
- Soutien

Promotion mares agricoles

- Actions de sensibilisation des agriculteurs, du grand public
- Augmenter visibilité projets
- Publication d'articles, vulgarisation

Changement climatique

- Réflexion sur les adaptations techniques face aux sécheresses
- Réflexion transversale avec les communes sur les inondations
- Veille documentaire



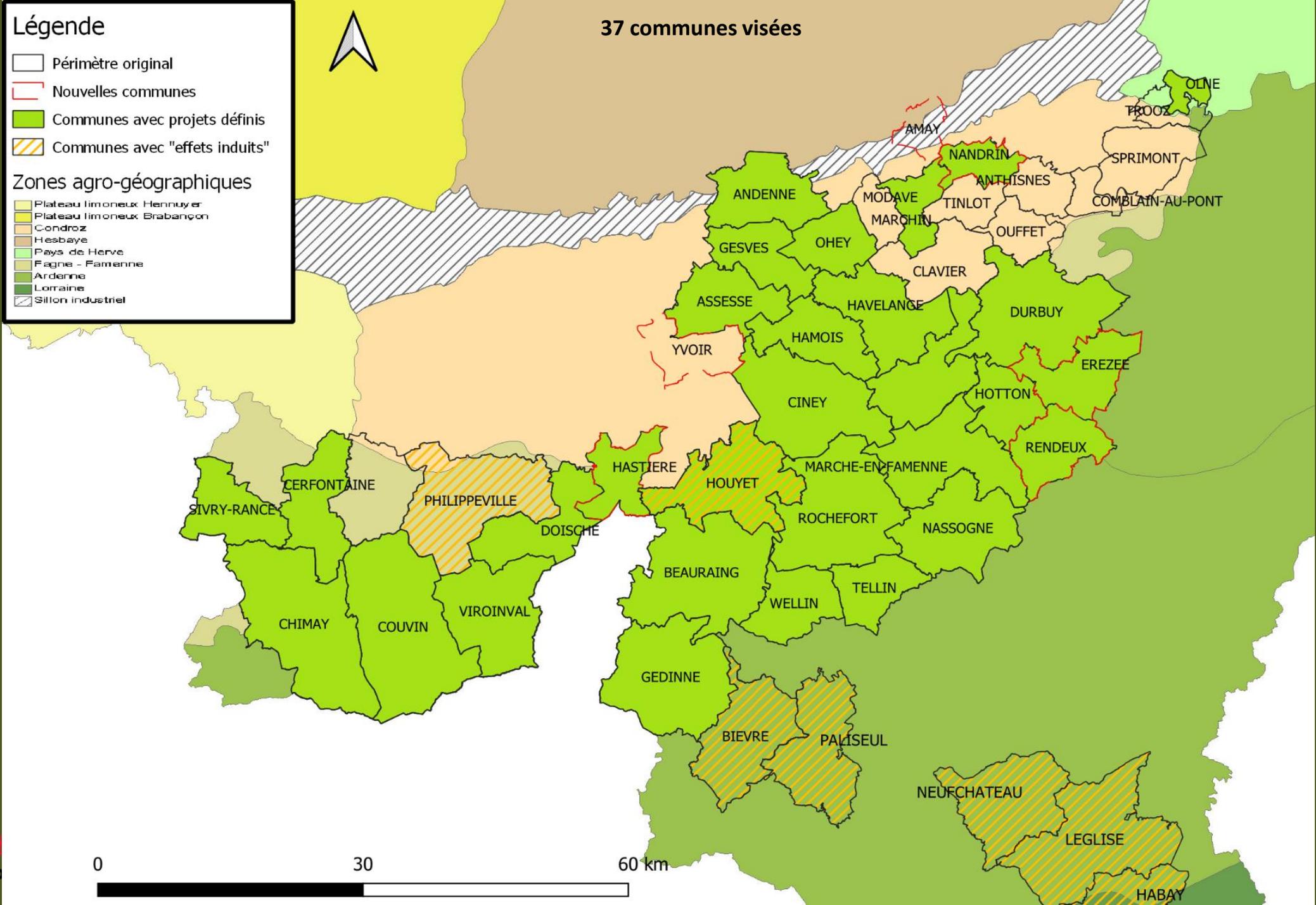
Légende

- Périimètre original
- ▭ Nouvelles communes
- Communes avec projets définis
- ▨ Communes avec "effets induits"

Zones agro-géographiques

- Plateau limoneux Hennuyer
- Plateau limoneux Brabançon
- Condroz
- Hesbaye
- Pays de Herve
- Fagne - Famenne
- Ardenne
- Lorraine
- ▨ Sillon industriel

37 communes visées



Mise en place de projets mares

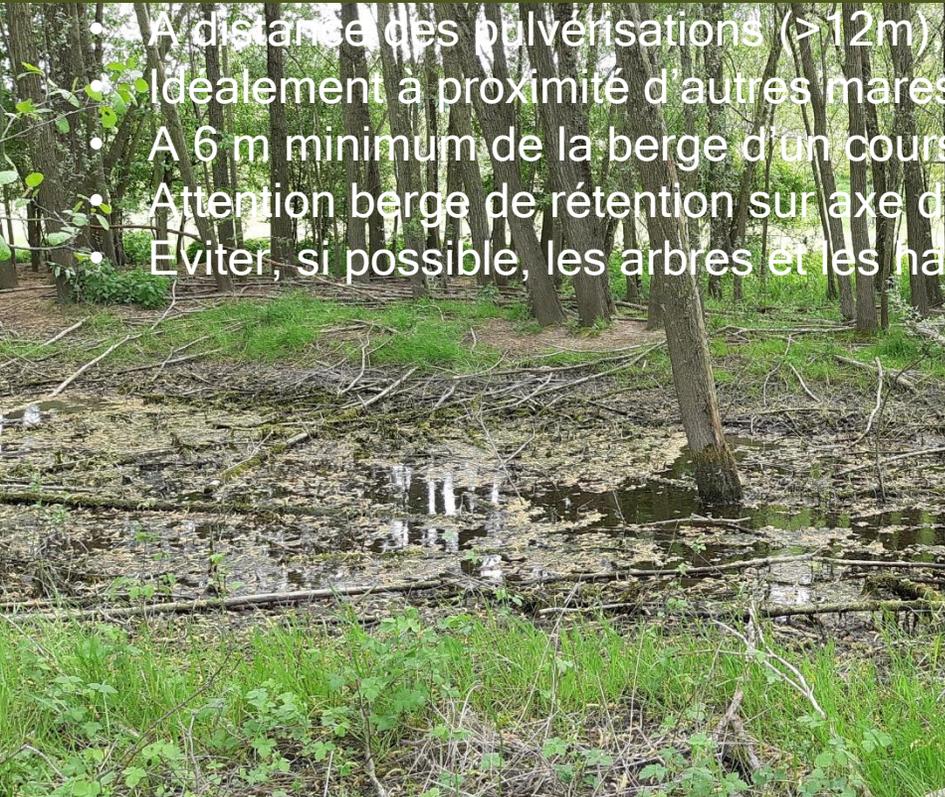
- Échange avec l'administration et associations locales :
 - Présentation du projet et implication de la commune
 - Recherche de zones propices et propriétaires favorables
 - Communication au monde agricole
- Rencontre des bénéficiaires potentiels :
 - Valorisation de terrains humides peu productif
 - Facilitation de gestion aux alentours de la mare
 - Abreuvement du bétail
 - Auxiliaires de cultures
 - Valorisation biodiversité et paysagère
 - Résilience face à la sécheresse, inondation et érosion
 - Lutte contre les incendies
- Elaboration du projet, démarches administratives : permis d'urbanisme et subside PAC (intervention 355), suivi de chantiers



Comment former des réseaux de mares favorables ?

Localisation :

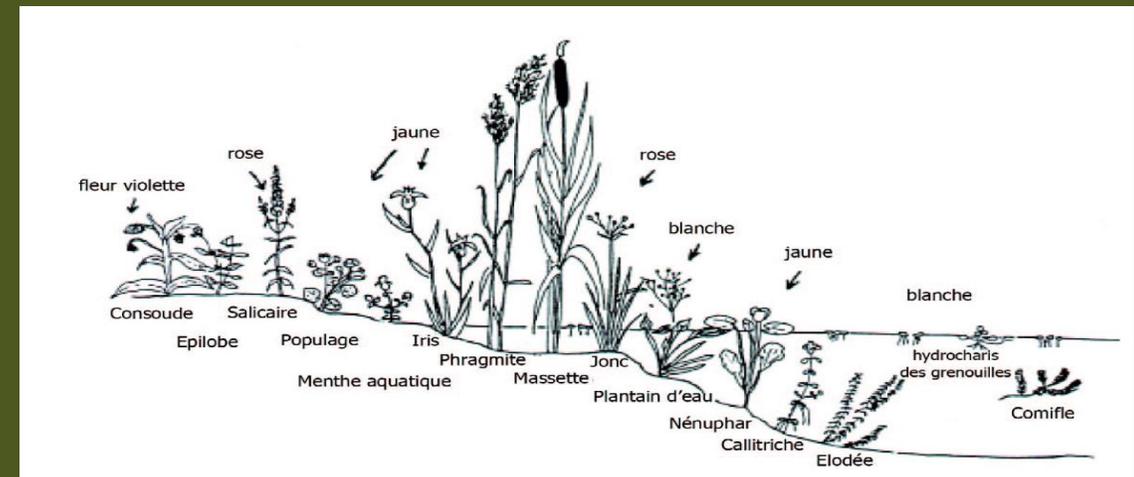
- Sols imperméables, hydromorphes ou sur nappe permanente
- Maximiser l'ensoleillement
- A proximité de maillage écologique terrestre (haies, lisières, bosquets, ronciers, jachère, etc)
- A distance des pulvérisations (>12m), zones amendées (>12m) et routes fortement fréquentées
- Idéalement à proximité d'autres mares pour former un réseau (Maillage écologique terrestre)
- A 6 m minimum de la berge d'un cours d'eau
- Attention berge de rétention sur axe de ruissellement : dispositif contre les sédiments
- Éviter, si possible, les arbres et les haies sur les berges



Comment former des réseaux de mares favorables ?

Caractéristiques de la mare :

- Berges en pente douce avec zones plus profondes (entre 120 cm et 200 cm) pour la poche de survie
- Former des chapelets de mares denses et diversifiées afin de multiplier les micro-habitats et les connexions (taille, profondeur, exposition,...)
- Clôturer 75% de la mare en cas de pâturage intensif ou en cas de forte pression du gibier
- Mettre à disposition des abris et des zones protégées à proximité (pierriers, tas de branches, mûrs en pierres sèches, végétation dense,...)





Les réalisations de la convention « Mares agricoles »



Entre 2021 et 2024, **348 mares** créées/restaurées sur 20 communes

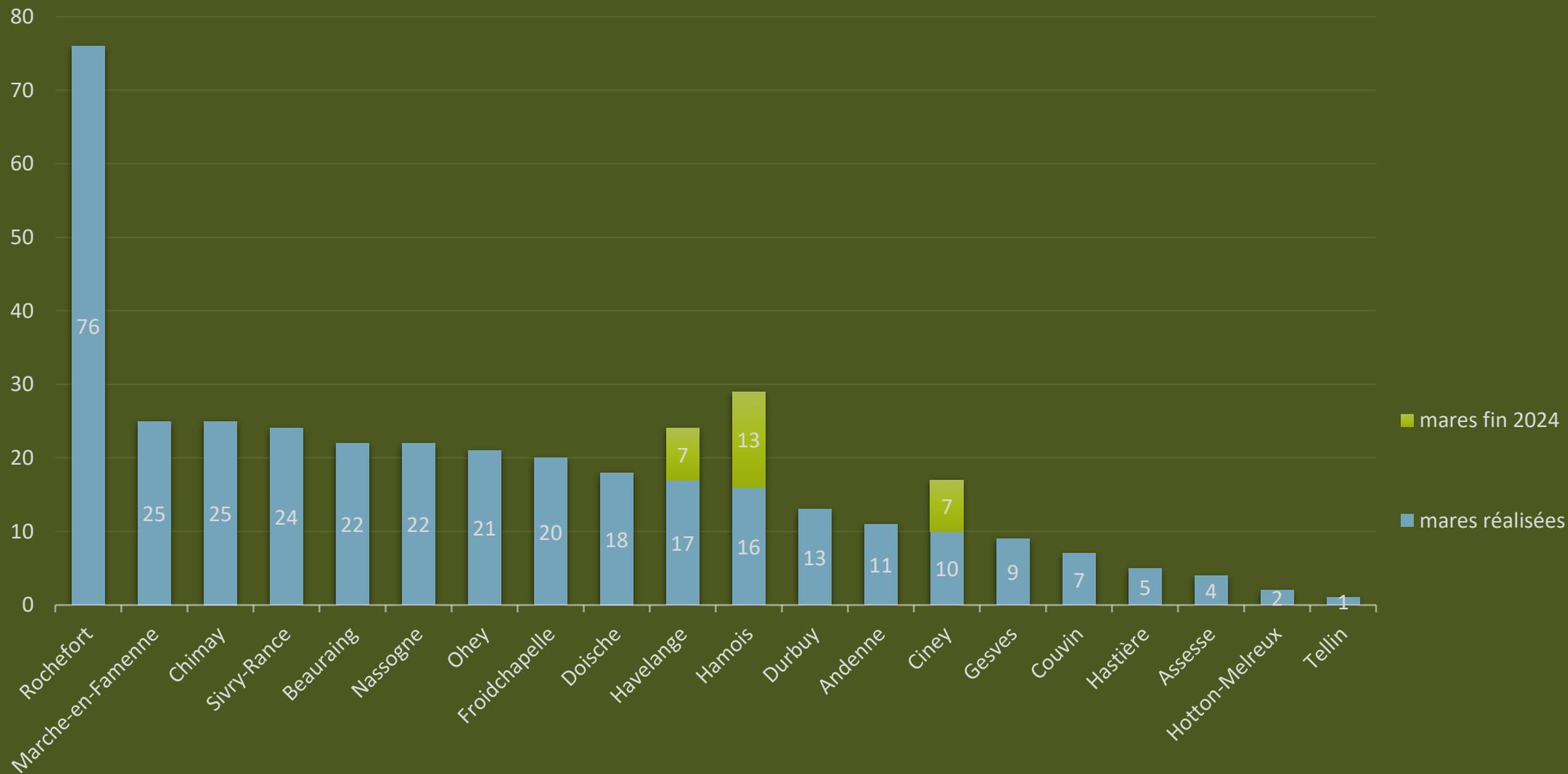
59.160 m² de mares restaurées soit près de **6 ha d'habitat aquatique**

107 agriculteurs/propriétaires bénéficiaires

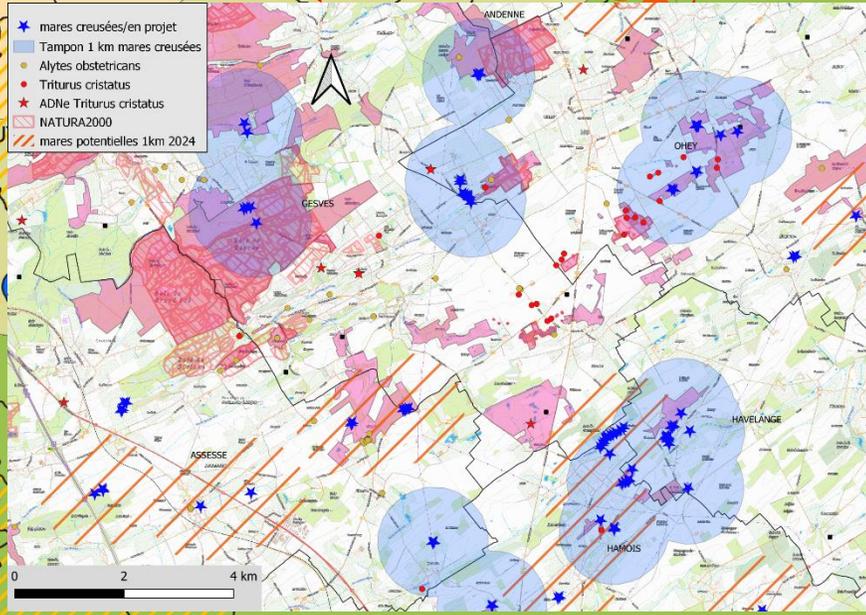
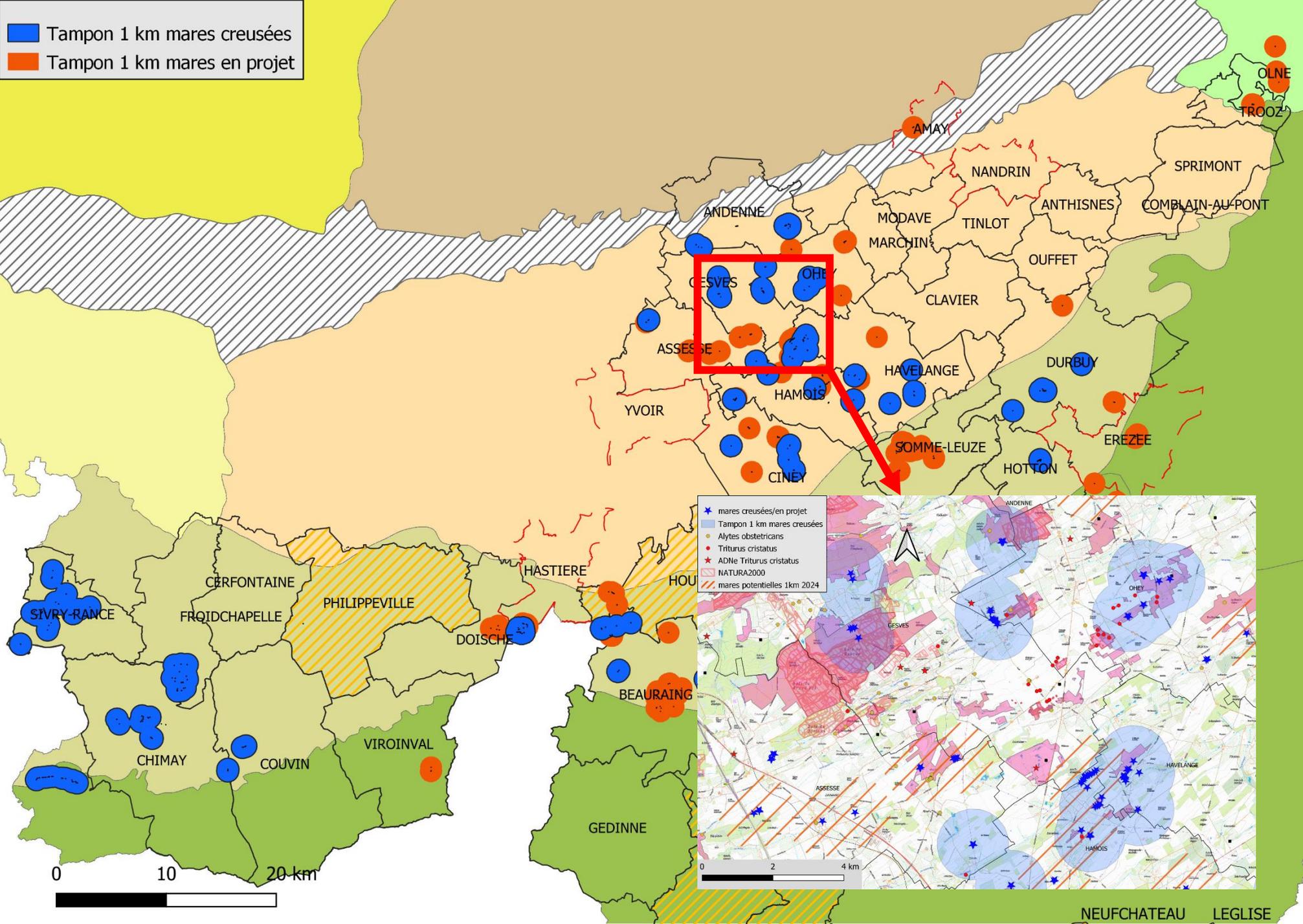
60 dossiers de financement grâce au **PwDR**

27 mares à creuser sur la fin de l'année 2024

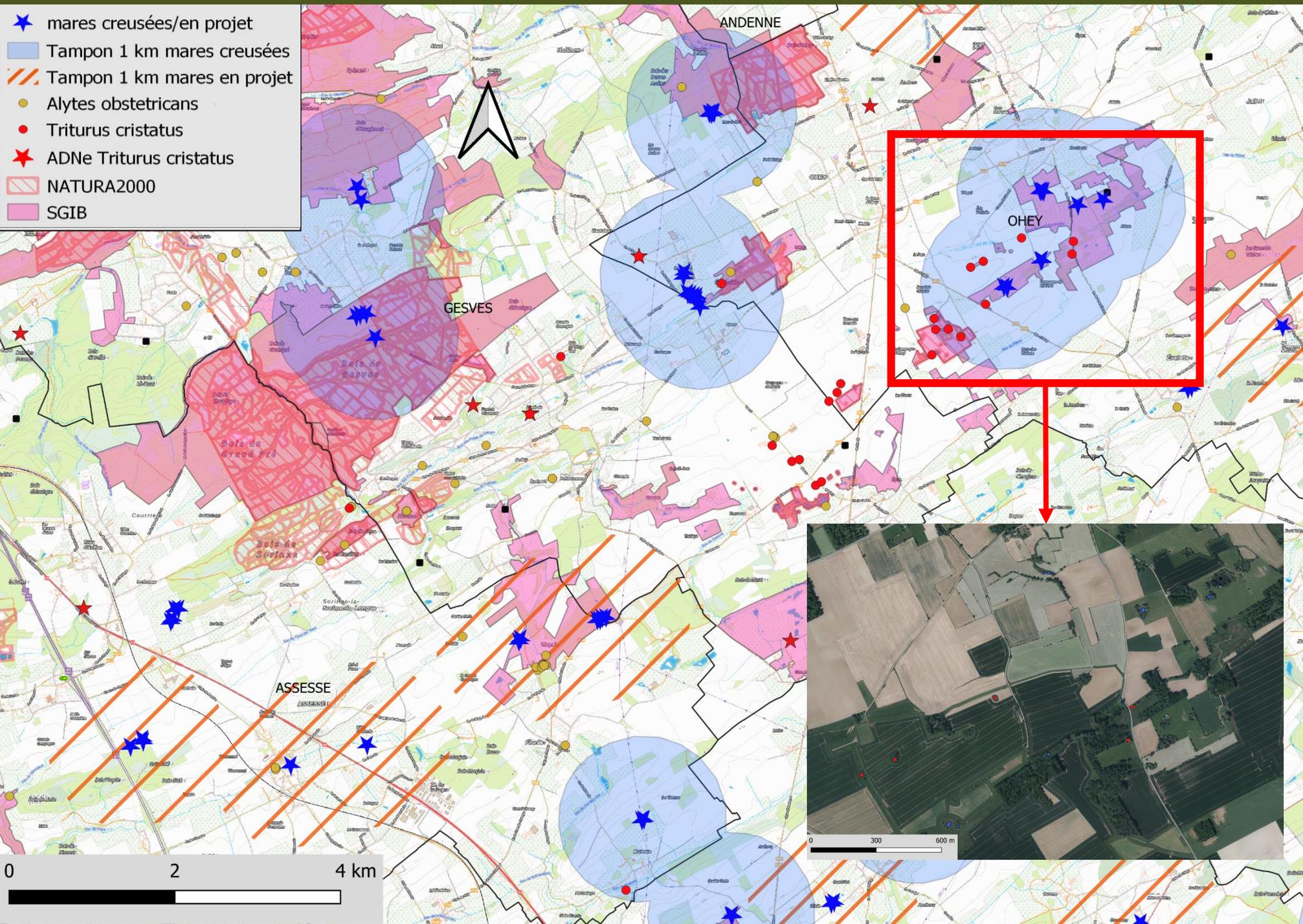
Répartition des mares



- Tampon 1 km mares creusées
- Tampon 1 km mares en projet



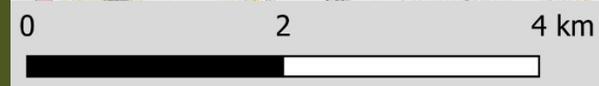
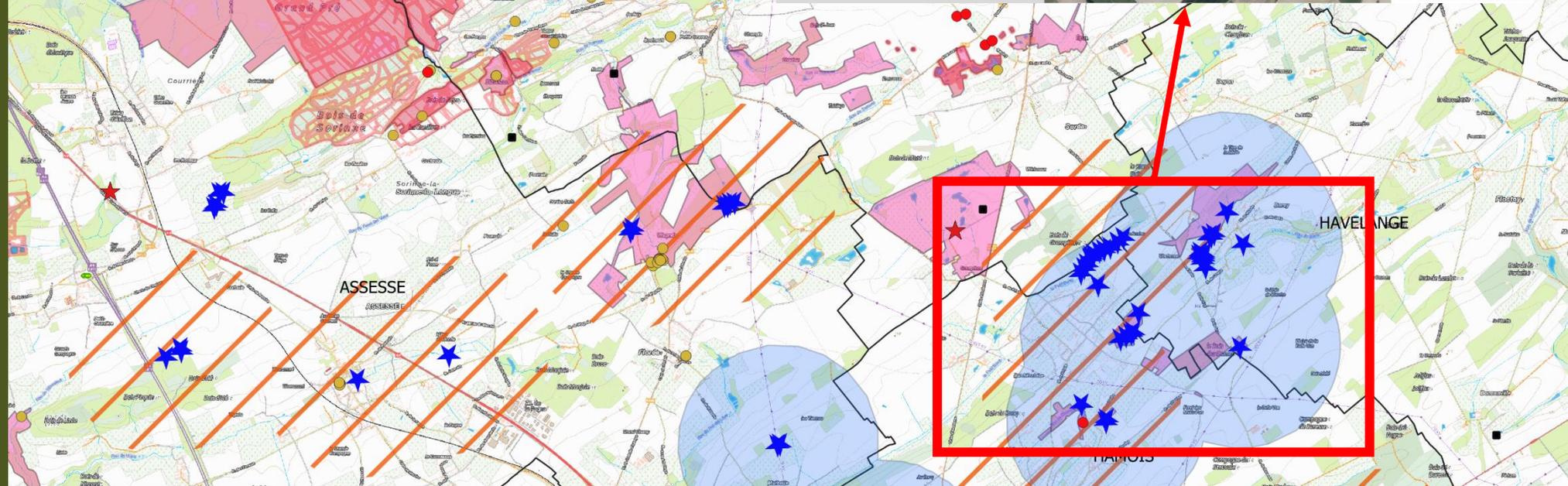
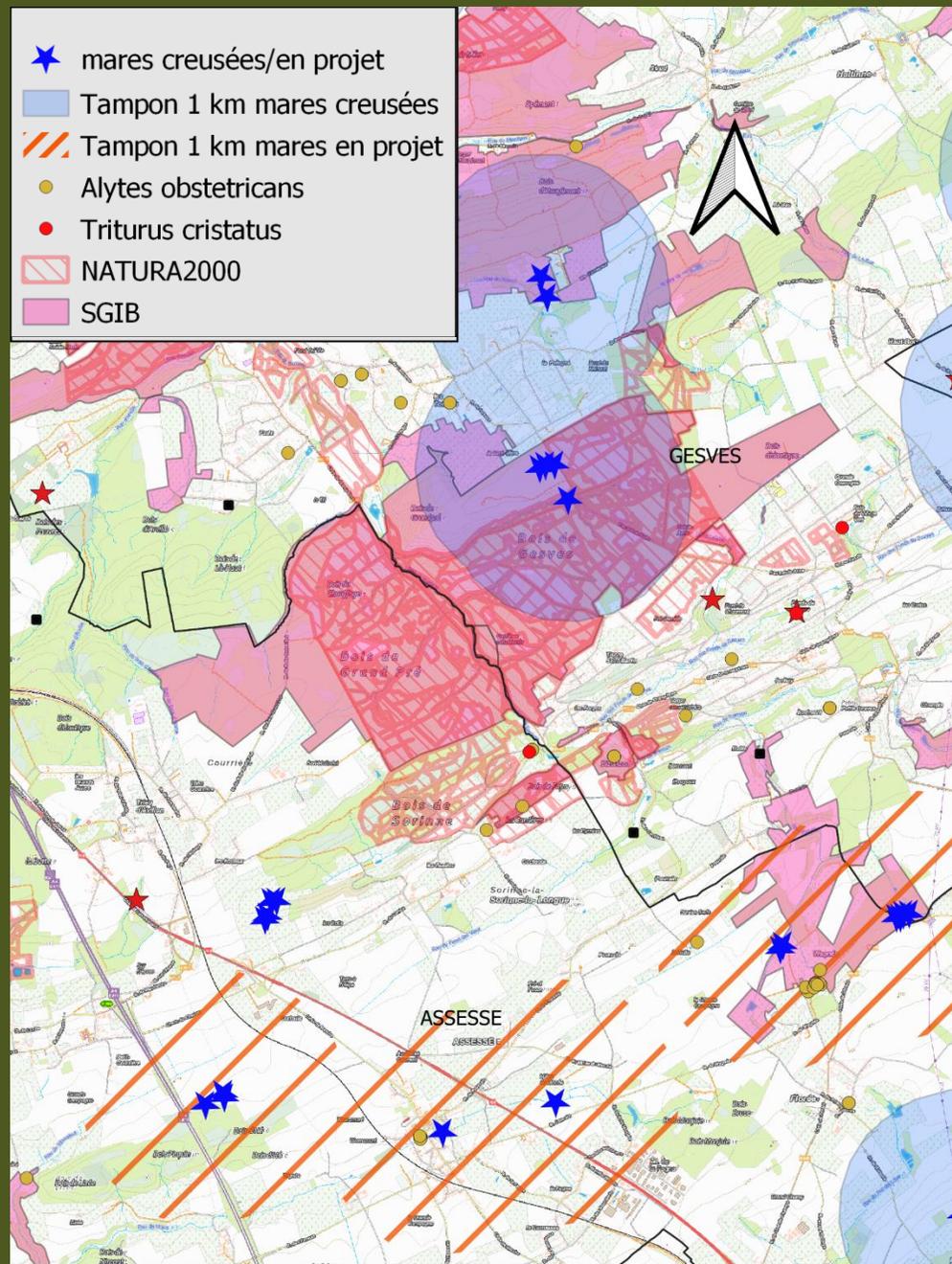
-  mares creusées/en projet
-  Tampon 1 km mares creusées
-  Tampon 1 km mares en projet
-  Alytes obstetricans
-  Triturus cristatus
-  ADNe Triturus cristatus
-  NATURA2000
-  SGIB

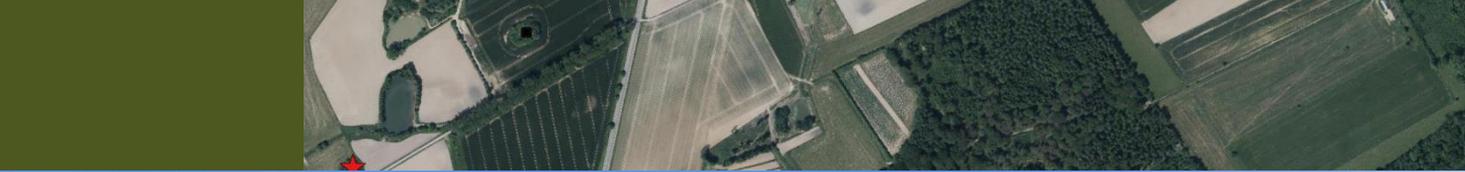






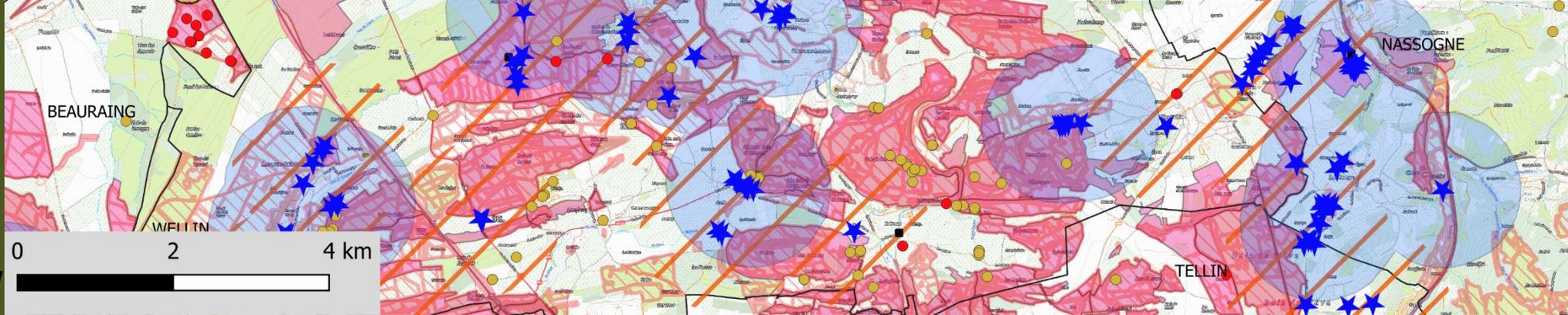
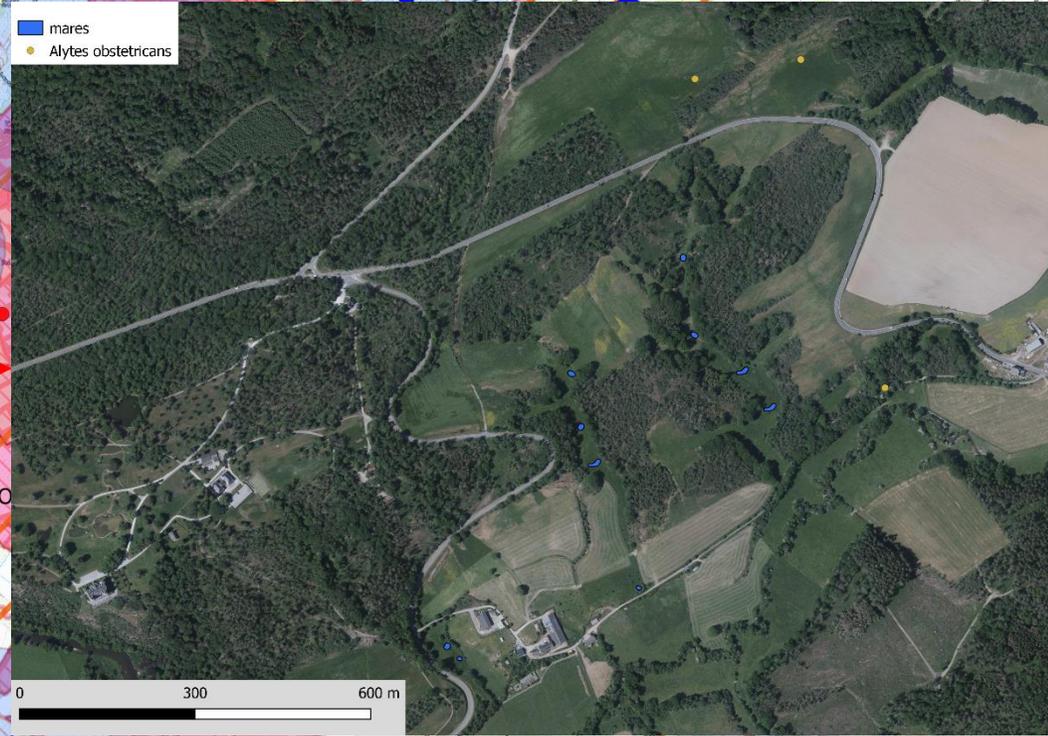
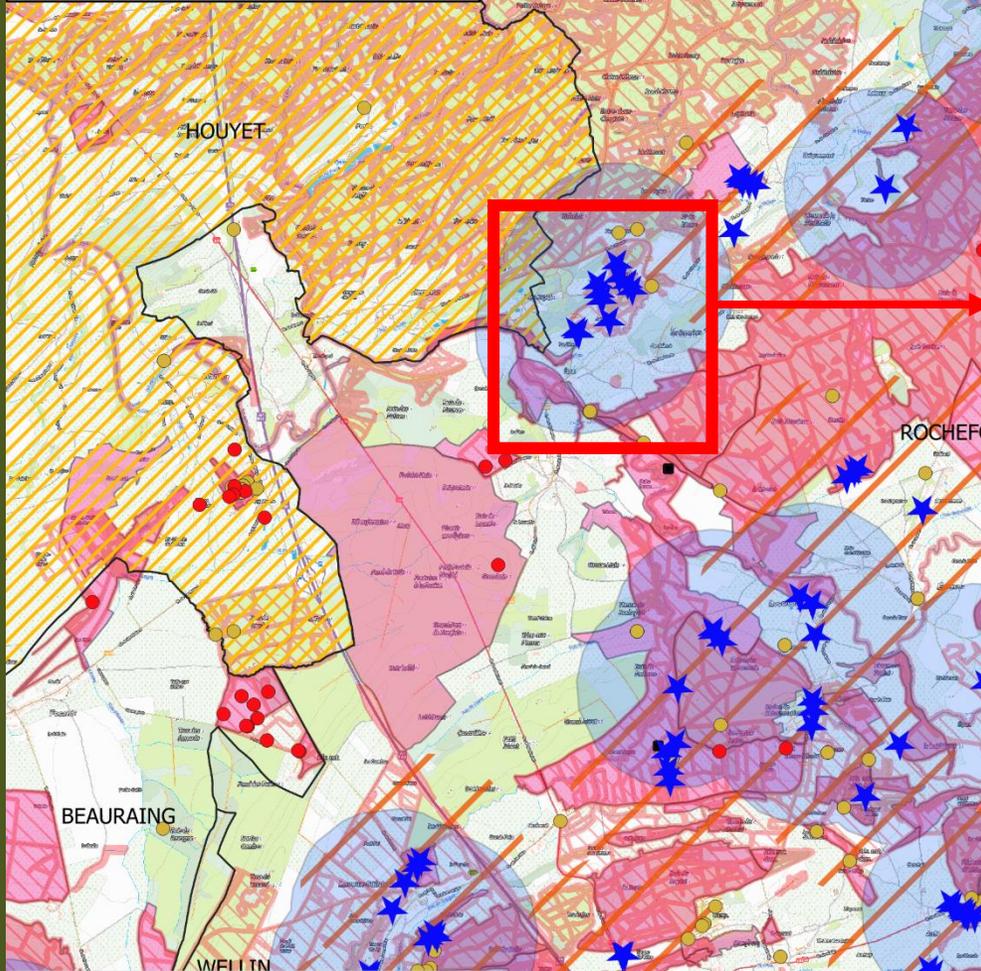
- ★ mares creusées/en projet
- Tampon 1 km mares creusées
- Tampon 1 km mares en projet
- Alytes obstetricans
- Triturus cristatus
- NATURA2000
- SGIB







- ★ mares creusées/en projet
- Tampon 1 km mares creusées
- ▨ Tampon 1 km mares en projet
- Alytes obstetricans
- Triturus cristatus
- ▨ NATURA2000
- SGIB





Conclusion

Tous les projets, aussi petits soient-ils, sont importants. N'ayez pas peur de vous lancer et d'en parler à un voisin avec un terrain hydromorphe, à un agriculteur du coin, aux élus.

La création d'un réseau de mares entraîne généralement un engouement important dans le voisinage.

Les mares seront très rapidement colonisées par une biodiversité impressionnante, source de satisfaction et de sensibilisation dont il faut profiter.

Restez vigilant à ne pas détruire un habitat (humide) déjà intéressant pour la création de mares.

Demandez conseil à **Natagriwal** ou à l'agent DNF de votre zone.

Merci pour votre attention !



natagora

La nature avec vous